

Une éthique plus qu'une technique

Jean-Pierre Bellon

Lausanne 1^{er} février 2019

Permettez-moi d'ouvrir cet exposé par un souvenir personnel. C'était il y a six ans, en janvier 2013. Au cours d'une réunion qu'avait organisée notre éditeur, nous présentions, avec mon ami Bertrand Gardette, un ouvrage dans lequel nous consacrons quelques pages à la méthode de la préoccupation partagée. À l'issue de cette rencontre, Imanne Agha et Philippe Lodz nous ont proposé un projet audacieux : celui de mettre en œuvre un plan de formation des personnels à la méthode de la préoccupation partagée à l'échelle d'un département français, l'un des plus peuplés à l'Ouest de Paris, les Hauts-de-Seine.

Nous avions à l'époque une connaissance de la méthode principalement livresque. Je n'avais, pour ce qui me concerne, traité qu'un nombre très limité de situations par le moyen de cette méthode. Nous ne savions pas très bien où nous allions. Pouvions-nous imaginer que six ans plus tard nous aurions formé à travers toute la France plusieurs milliers de professionnels, constitué plusieurs centaines d'équipes entièrement dédiées au traitement des situations d'intimidation et que celles-ci parviendraient à en résoudre le plus grand nombre ? Pouvions-nous imaginer que le même processus se développerait en Belgique, au Luxembourg et en Suisse, à Genève d'abord, à Neuchâtel, et dans le canton de Vaud bien sûr qui nous accueille aujourd'hui et où dans plus de la moitié des écoles des équipes anti intimidation ont été constituées ?

Pouvions-nous imaginer que nous serions en capacité de réunir plus d'une centaine de professionnels utilisateurs de la méthode venant de quatre pays différents pour échanger sur leurs pratiques, leurs réussites et leurs difficultés ? C'est ce que nous allons faire toute cette journée, qui, je n'en doute pas, sera riche et fructueuse.

Avant que s'ouvrent ces débats, j'aimerais rappeler ce que nous devons aux travaux d'Anatol Pikas, ce chercheur suédois, créateur il y a plus de trente ans de la Méthode de la préoccupation partagée et dont l'œuvre reste bien méconnue dans les pays francophones.

La première des intuitions de ce chercheur a été d'affirmer dès les années 1970 que l'intimidation n'était pas un phénomène marginal qui existerait seulement dans certains établissements en raison d'on ne sait quel contexte économique ou social particulièrement défavorisé et dont tous les autres seraient préservés. Ou bien encore en raison de la présence d'individus rendus agressifs et violents sans doute par le même contexte économique défavorisés à moins que ce ne soit en raison de la défaillance de leurs parents. Deux illusions derrière lesquelles on s'est, dans certains pays, longtemps abrité.

Les travaux d'Anatol Pikas ont d'entrée battu en brèche les hypothèses rassurantes derrière lesquelles on pouvait avoir tendance à se réfugier :

Non, l'intimidation n'est pas l'apanage de quelques établissements,

Non, elle n'est pas seulement le fait de quelques individus agressifs.

Elle existe dans tous les établissements scolaires.

Les intimidateurs ne sont pas les enfants des autres.

Ce sont nos élèves,

ce sont nos enfants

et, souvenons-nous, c'était peut-être nous-mêmes quand nous étions plus jeunes.

Mais une fois levées les hypothèses rassurantes, un problème surgit : comment se fait-il que des élèves tout à fait ordinaires puissent prendre part à des faits d'intimidation ? Quand on rencontre les élèves intimidateurs, on est en effet à chaque fois étonné par le contraste saisissant existant entre la méchanceté parfois inouïe des actes commis et la personnalité très ordinaire et souvent très sympathique de ceux qui les ont perpétrés. Comment rendre compte de cette brutale suspension de l'éthique ?

Le second enseignement des travaux d'Anatol Pikas est d'avoir apporté des éléments de réponse à ce problème. Pourquoi un élève répète-t-il un surnom ? Pourquoi s'associe-t-il à une moquerie ?

Pourquoi prend-il part à une mise à l'écart ? Le fait-il de façon intentionnelle, dans le but résolu de nuire ? Ne le fait-il pas plutôt beaucoup plus simplement parce que tout le monde le fait et parce qu'il est très difficile de se défaire de la pression du groupe ? Ce qu'a fait apparaître Anatol Pikas c'est la dimension nécessairement contextuelle de l'intimidation. On n'est pas intimidateur ou victime par nature. Le contexte et les interactions existant au sein du groupe comptent plus dans la genèse de l'intimidation que la personnalité des protagonistes.

Et de cette manière, les travaux d'Anatol Pikas mettent l'accent sur un autre élément essentiel que les professionnels ne doivent jamais perdre de vue. Les élèves prenant part à des faits d'intimidation sont le plus souvent pris dans un conflit intérieur entre la répugnance qu'ils éprouvent à faire souffrir l'un des leurs et leur impossibilité à prendre leurs distances vis-à-vis du groupe. L'intimidation confronte en effet tous ceux qui y participent, qu'ils soient auteurs ou simples témoins, à une expérience morale décisive. Ils savent tous très bien que ce qui se déroule devant eux ne devrait pas avoir lieu ; ils se trouvent face à une personne qui souffre mais à laquelle ils n'apportent aucun secours, peut-être même participent-ils à son calvaire.

En un mot, ils font l'expérience du mal.

Il s'agit du plus ancien problème de philosophie morale. Celui que pose Socrate dans le Gorgias : peut-on être heureux en faisant le mal ? Vaut-il mieux subir l'injustice ou la commettre ? Face à un dilemme très classique, les élèves empruntent le chemin strictement opposé de celui que suggérerait Socrate : ils préfèrent laisser se commettre une injustice plutôt que de risquer de la subir. Aussi est-il parfaitement inutile de se lancer à l'égard des intimidateurs dans de grandes leçons de moralisation, de les morigéner, de les culpabiliser, de les tancer avec indignation comme certaines « belles âmes » contemporaines savent faire. Que l'intimidation soit un mal absolu, qu'elle ne devrait en aucune façon exister, les intimidateurs eux-mêmes en sont convaincus et cela Anatol Pikas l'avait vu dès 1975. Cessons donc de les couvrir d'opprobre et aidons-les plutôt à sortir du piège dans lequel ils sont enfermés.

C'est ce que fait la méthode de la préoccupation partagée. Nous ne prenons pas les intimidateurs pour des brutes, des pervers ou de futurs délinquants mais pour des jeunes gens susceptibles de

progrès et particulièrement de progrès moral. Nous ne les blâmons pas, nous ne les culpabilisons pas ; nous les plaçons en situation de venir en aide à celui qui souffre. Par-là la méthode de la préoccupation partagée est une approche fondamentalement éducative.

Elle est d'abord une éthique avant d'être une technique. Elle est inséparable d'un socle de valeurs :

Un souci de prendre soin de celui qui ne va pas bien.

Une attention à l'autre.

Une volonté de ne jamais laisser celui qui souffre sans aide ni secours.

Un respect absolu de la personne y compris de celle de l'intimidateur.

Une volonté d'instaurer au sein de l'établissement scolaire une relation de confiance.

Par-delà ce qui peut nous séparer parce que nous venons de pays différents, parce que nous travaillons dans des systèmes scolaires qui ne sont pas les mêmes, parce que nos convictions personnelles ne sont assurément pas identiques, ce socle de valeurs nous réunit, nous rassemble et fait la force autant que l'efficacité d'une méthode ancienne de plusieurs décennies et appliquée plusieurs dizaines de pays dans le monde.

C'est ce socle de valeurs qui nous permet aussi d'affronter les difficultés et les tourmentes.

Ne nous séparons donc jamais des deux piliers moraux qui sont à sa base de notre méthode :

Une préoccupation constante pour celui qui ne va pas bien.

Une recherche obsédante de suggestions lui permettant d'aller mieux.

Je souhaite que cette journée d'échanges et de débats soit enrichissante pour chacun, qu'elle nous aide et nous conforte dans notre pratique.